



L'Alliance des collectivités pour la qualité de l'air demande des ZFE-m (Zones à Faibles Emissions mobilité) ambitieuses et un accompagnement digne de ce nom. La lutte contre la pollution de l'air nécessite des mesures à la hauteur des enjeux !

Nous, élu.e.s de collectivités, en charge de la qualité de l'air, de la mobilité, sommes inquiets. Les condamnations de la France pour inaction face à la pollution de l'air se suivent et nous rassemblent pour demander des mesures à la hauteur de la crise sanitaire engendrée par ce fléau.

Chaque décision ou rapport de la Cour de Justice de l'Union Européenne, du Conseil d'Etat, de la Cour des comptes reconnaît la responsabilité de la France dans la mort prématurée de 48 000 à 67 000 personnes chaque année, rappelant inlassablement le manque de réactivité face à cette catastrophe sanitaire.

La loi LOM de décembre 2019 puis le décret d'application du 16.09.2020 actent l'obligation pour les métropoles ne respectant pas de manière régulière les seuils de qualité de l'air de mettre en place des Zones à Faibles Emissions mobilité d'ici 2022. Nous apportons notre soutien plein et entier à cette mesure. Nous saluons la volonté de l'Etat : faire disparaître petit à petit les véhicules les plus polluants des zones denses nous apparaît comme une étape essentielle pour protéger la santé des habitants et engager une transformation de la mobilité quotidienne, nous y sommes favorables.

Mais pour être efficaces et acceptées, les ZFEm manquent aujourd'hui de cadre et de moyens.

- Nous avons besoin d'une plus grande cohérence réglementaire. Pour ne citer que quelques points qui nous préoccupent : la réduction de l'avantage fiscal sur le diesel n'est toujours pas acquise, notamment concernant les poids lourds. De même, la publicité pour des produits polluants comme les SUV n'est toujours pas remise en cause. Les vignettes Crit'Air nécessiteraient d'être revues en prenant en compte de nouveaux critères comme le poids du véhicule.

Les primes de soutien à l'achat ou à la reconversion de véhicules diesels sont peu compréhensibles si l'objectif réel est de sortir du diesel comme le prévoient nos voisins européens.

Le soutien pour de nouvelles filières comme leetrofit, c'est-à-dire la transformation de véhicules thermiques en véhicules électriques, ou fonctionnant avec d'autres énergies, mériterait d'être développé ;

- La mise en place d'un système de contrôle automatisé pose encore de nombreuses questions : en termes de pouvoir de police, juridique, de fichiers (concertation et cohérence avec les outils existants, responsabilité des ANTAI etc.)

Nous souhaitons également attirer l'attention sur la mise en place des dispositifs de contrôle dont le coût ne pourrait être supporté par les seules collectivités. Nous avons besoin d'accompagnement financier pour supporter les coûts d'investissement et de fonctionnement, mais également réglementaire pour pouvoir en multiplier les installations et assurer ainsi l'efficacité des ZFE-m. Selon nos informations, ces mesures devraient être annoncées dans la Loi 3D ou Loi Climat mais nous avons besoin de visibilité et de garanties de soutien en amont ;

- Un renforcement du soutien pour développer les stations de recharge permettant l'évolution du parc pour les véhicules électriques, le Gaz Naturel de Ville, hydrogène, nous paraît important. Chaque collectivité doit être en mesure de proposer un mix énergétique aux habitants tout en favorisant les ressources de son territoire ;
- Les aides spécifiques pour les populations les plus modestes mériteraient être renforcées : nous considérons que le droit à la mobilité est fondamental et nécessite des mesures supplémentaires pour ne pas en priver les ménages les plus précaires.

ZFEm : des outils nécessaires mais insuffisants. La préservation de la santé – et de la vie – des habitants passe par un changement radical de notre mobilité.

Les ZFEm et les aides au renouvellement de véhicules – lorsque leur usage ne peut être différé pour des raisons professionnelles ou personnelles - sont des outils nécessaires, et nous saluons leur mise en place. Mais en restant dans le paradigme de la voiture individuelle, ces outils continuent d'entretenir un modèle de déplacement qu'il nous faut repenser dans sa globalité. Nous considérons qu'il ne s'agit pas seulement d'interdire, ou de remplacer. Il faut réduire le flux global de véhicules et faciliter l'acceptabilité sociale des ZFEm en développant les mobilités alternatives aux véhicules individuels et en innovant pour enfin sortir du XXe siècle et du modèle du tout voiture.

Pour cela nous avons besoin que l'Etat renforce son soutien financier pour développer des infrastructures et des équipements qui renforceront l'offre de mobilités alternatives. Nous avons besoin de moyens financiers pour développer les transports en commun, créer des pôles d'échanges multimodaux et des pistes cyclables, renforcer les aides à l'achat de VAE.

Notre volonté de mettre en place une politique de mobilité ambitieuse sur nos territoires est réelle, et les ZFEm nous paraissent des outils pertinents pour engager ces changements. Mais elles doivent être réglementées et dotées de moyens pour être efficaces et acceptées. C'est ainsi qu'elles seront l'outil nécessaire et attendu pour enclencher une nouvelle mobilité, plus collective, plus active, plus adaptée à nos modes de vie. Sinon, n'en doutons pas, les contentieux, les astreintes mais surtout les maladies chroniques et les morts continueront.